

L'employeur reconnaît à la personne à qui il remet ce titre d'habilitation la capacité à accomplir les tâches qui lui sont confiées en toute sécurité vis-à-vis du risque électrique.

ENTREPRISE	TITULAIRE	FONCTION
 PAE la Creule - 150 Rue P. Dekytspotter CS 10025 - 59529 HAZEBROUCK CEDEX Tél. 03 28 416 426 - Fax 03 28 431 092 secretariat@leboulanger-securite.fr 340 173 350 00042 - RCS Dunkerque	M. RÉTHY Maxime 	Technico-commercial

		CHAMPS D'APPLICATION		
Personnel	Symboles d'habilitation électrique	Domaines de tension	Ouvrages ou installations concernés	Indications supplémentaires
OPÉRATIONS D'ORDRE NON ÉLECTRIQUE				
Exécutant	☐ B0 ☐ H0 ☐ H0V ☐ BF ☐ HF	☐ TBT ☐ HT		
Chargé de Chantier	☐ B0 ☐ H0 ☒ H0V ☐ BF ☐ HF	☐ TBT ☒ HT	Poste HT	Accès aux organes de sécurité dans les postes HT
OPÉRATIONS D'ORDRE ÉLECTRIQUE				
Exécutant	☐ B1 ☐ B1V	☐ TBT ☐ BT		
Chargé de Travaux	☐ B2 ☐ B2V ☐ B2V Essai	☐ TBT ☐ BT		
Chargé d'intervention BT	☒ BR	☒ TBT ☒ BT	Local TGBT Tableau et armoire électrique	Vérification et remplacement des organes de sécurité notamment les BAES, ajout de disjoncteur si nouvel équipement (hors tension), et remplacement de batterie.
Chargé de consignation	☐ BC	☐ TBT ☐ BT		
Chargé d'opérations spécifiques	☐ BE Manœuvres ☐ BE Essais ☐ BE Mesures ☐ BE Vérifications	☐ TBT ☐ BT		
Habileté Spécial		☐ TBT ☐ BT		

Documents Complémentaires	☐ Oui ☒ Non
----------------------------------	---

Date 24/01/2024

Validité 23/01/2027

POUR L'EMPLOYEUR

(Nom, prénom, fonction, cachet entreprise)

François LEBOULANGER

Président



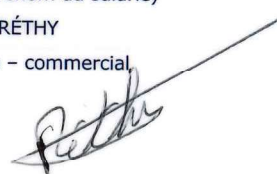
PAE la Creule - 150 Rue P. Dekytspotter
CS 10025 - 59529 HAZEBROUCK CEDEX
Tél. 03 28 416 426 - Fax 03 28 431 092
secretariat@leboulanger-securite.fr
340 173 350 00042 - RCS Dunkerque

LE TITULAIRE

(Nom, prénom du salarié)

Maxime RÉTHY

Technico - commercial



AVIS

Le présent titre d'habilitation est établi et signé par l'employeur et remis à l'intéressé qui doit également le signer.

Ce titre est strictement personnel et ne peut être utilisé par un tiers.

Le titulaire doit être porteur de ce titre pendant les heures de travail ou le conserver à sa portée et être en mesure de le présenter sur demande motivée.

La perte de ce titre doit être signalée immédiatement au supérieur hiérarchique.

Ce titre doit comporter les indications précises correspondant aux 3 caractères et à l'attribut composant le symbole de chaque habilitation et celles relatives aux activités que le personnel est autorisé à pratiquer.

La rubrique « indications supplémentaires » doit obligatoirement être remplie.

Cette habilitation n'autorise pas à elle seule son titulaire à effectuer de son propre chef les opérations pour lesquelles il est habilité.

AUTORISATIONS OU INTERDICTIONS SPÉCIALES

This image shows a full page of a handwriting practice worksheet. It consists of approximately 20 horizontal rows. Each row is defined by two parallel dotted lines, creating a series of uniform gaps for letter height. The lines are evenly spaced across the entire page, providing a guide for consistent letter formation. There is no text or other markings on the page.



Consignes de conduite et de sécurité

1. L'utilisation des équipements de protection individuelle
Le chef d'entreprise doit mettre à la disposition de son personnel les équipements de protection individuelle adaptés et s'assurer de leur port :
- gants,
- chaussures de sécurité,
- etc ...

2. Interdictions relatives à l'utilisation des engins
Ne jamais lever une charge supérieure à la capacité de l'engin.
Des mesures efficaces doivent être prises pour empêcher l'utilisation des engins par du personnel non autorisé pendant une absence momentanée de l'opérateur titulaire.
Par exemple, les clés de contact des engins seront attribuées aux seuls opérateurs autorisés qui doivent les retirer du tableau de bord même pour une absence momentanée.
Le transport de personnes à l'aide d'un engin non aménagé à cet effet est interdit.

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire : **M. RETHY Maxime**

Signature du titulaire

Formation et évaluation : FMD FORMATION

Parc d'activités des Chauffeurs D39
BP1032
62710 COURRIERES
Tél.: 03.91.83.33.68

Titulaire : **M. RETHY Maxime**

CACES ® numéro(s):
2025.10.R486.0A.204094
2025.10.R486.0B.204095

Pour vérifier la validité de ce(s) CACES®
[employeurs]
ou pour éditer l'attestation correspondante
[titulaire]
consulter la base de données CACES® sur le
site :
<http://www.ameli.fr>



Flashez ce QRCode pour
vérifier la validité
de ce CACES ®

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Délivré par :

FMD FORMATION
Parc d'activités des Chauffeurs D39
BP1032
62710 COURRIERES
Tél.: 03.91.83.33.68

Inscrit dans la base INRS sous le N° :

FR088169-1

AUTORISATION DE CONDUITE

Délivrée le 17/10/2025 par :
LEBOULANGER LST FORMATIONS
SECURITE-TRAVAIL
Parc d'Activité de la Creule
59190 HAZEBROUCK

Valable jusqu'au 16/10/2030
Signature et Cachet de l'employeur
PAC la Creule - 150 Rue P. Dekytspotter
CS 10025 - 59529 HAZEBROUCK CEDEX
L'employeur atteste que le titulaire connaît les
lieux où il va travailler et les risques liés à son activité.
L'aptitude médicale du titulaire a été vérifiée par le médecin du travail de
l'entreprise



FMD FORMATION

Parc d'activités des Chauffeurs D39
BP1032
62710 COURRIERES

CACES ®

La marque CACES ®
est protégée par un dépôt à
l'INPI sous le numéro
03.3237295



RISQUES PROFESSIONNELS



LEBOULANGER LST FORMATIONS

Mme MAROTINE Priscilla

SECURITE-TRAVAIL

Parc d'Activité de la Creule

59 190 HAZEBROUCK

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FORMATION

Je soussignée DUPLOUY Mélanie, La Présidente de FMD FORMATION atteste que M. Maxime RETHY

A suivi une formation : R486-A P.E.M.P + complément de formation E.P.I adapté aux P.E.M.P (Cat : A - B Expert)

Catégories : R486-A (PEMP à élévation verticale) : VALIDEE

R486-B (PEMP à élévation multidirection.) : VALIDEE

Dates : le 17 octobre 2025

Fait à COURRIERES, le 23 octobre 2025

Durée : 7.00 Heures - (1.00 J.)

DUPLOUY Mélanie
La Présidente

FMD FORMATION
PA DES CHAUFFOURS
62710 COURRIERES
SIRET : 502 313 711 00031 - APE 8559 B
Tél : 03 91 83 31 68

Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit



Titulaire :

M. RETHY Maxime

Date de naissance :

22 mai 1985

Signataire :

AUTORISATION DE CONDUITE (R.486)

Plates-formes élev. mobiles de pers.

CAT - Type	Informations Complémentaires	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A PEMP à élévation verticale	Porte-engins Non	BLACH Richard	17/10/2025 16/10/2030
B PEMP à élévation multidirection.	Porte-engins Non	BLACH Richard	17/10/2025 16/10/2030
C Hors production			

CACES® R.486 Plates-formes élev. mobiles de pers.

CAT	Type	N° du CACES® Option	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A	PEMP à élévation verticale	2025.10.R486.0A.204094 Porte-engins Non	BLACH Richard	17/10/2025 16/10/2030
B	PEMP à élévation multidirection.	2025.10.R486.0B.204095 Porte-engins Non	BLACH Richard	17/10/2025 16/10/2030
C	Hors production	Porte-engins OUI		

Titulaire : (en toutes lettres)

M. RETHY Maxime

Date de naissance :

22 mai 1985

Signataire : (en toutes lettres)

DUPLOUY Mélanie

La Présidente

FMD FORMATION
PA DES CHAUFFOURS
62710 COURRIERES
SIRET : 502 313 711 00031 - APE 8559 B
Tél : 03 91 83 31 68

Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces.

Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR



Consignes de conduite et de sécurité

1. L'utilisation des équipements de protection individuelle
Le chef d'entreprise doit mettre à la disposition de son personnel les équipements de protection individuelle adaptés et s'assurer de leur port :
- gants,
- chaussures de sécurité,
- etc ...

2. Interdictions relatives à l'utilisation des engins
Ne jamais lever une charge supérieure à la capacité de l'engin.
Des mesures efficaces doivent être prises pour empêcher l'utilisation des engins par du personnel non autorisé pendant une absence momentanée de l'opérateur titulaire.
Par exemple, les clés de contact des engins seront attribuées aux seuls opérateurs autorisés qui doivent les retirer du tableau de bord même pour une absence momentanée.
Le transport de personnes à l'aide d'un engin non aménagé à cet effet est interdit.

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire : **M. RETHY Maxime**

Signature du titulaire

Formation et évaluation :

FMD FORMATION

5 rue Pierre Baue
BP1032
62710 COURRIERES
Tél.: 03.91.83.33.68

AUTORISATION DE CONDUITE

Délivrée le 09/07/2024 par :
LEBOULANGER LST FORMATIONS
SECURITE-TRAVAIL
Parc d'Activité de la Creule
59190 HAZEBROUCK

Valide jusqu'au **08/07/2034**
Signature et Cachet de l'employeur



PAE la Creule - 150 Rue P. Dekytspotter
CS 10025 - 59529 HAZEBROUCK CEDEX
L'employeur atteste que le titulaire connaît les
lieux et les instructions à respecter sur les
sites d'utilisation.
Signature du Médécin du Travail
secretariat@leboullanger-securite.fr
340 175 350 00042 - RCS Dunkerque

Titulaire : **M. RETHY Maxime**

CACES® numéro(s):
2024.07.482.0F.167386

Pour vérifier la validité de ce(s) CACES®
[employeurs]
ou pour éditer l'attestation correspondante
[titulaire]
consulter la base de données CACES® sur le
site :
<http://www.ameli.fr>



Flashez ce QRCode pour
vérifier la validité
de ce CACES®

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Délivré par :

FMD FORMATION

5 rue Pierre Baue
BP1032
62710 COURRIERES
Tél.: 03.91.83.33.68

Inscrit dans la base INRS sous le N° :

FR088169-1



FMD FORMATION

5 rue Pierre Baue
BP1032
62710 COURRIERES

CACES®

La marque CACES®
est protégée par un dépôt à
l'INPI sous le numéro
03.3237295



RISQUES PROFESSIONNELS



LEBOULANGER LST FORMATIONS

Mme MAROTINE Priscilla

SECURITE-TRAVAIL

Parc d'Activité de la Creule

59 190 HAZEBROUCK

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FORMATION

Je soussignée Mélanie DUPLOUY, La Présidente de FMD FORMATION atteste que M. Maxime RETHY

A suivi une formation : **R482 - Recyclage engins de chantier CAT F**

Catégories : **R482-F (Chariots de manutention) : VALIDEE**

Dates : du 8 au 9 juillet 2024

Fait à COURRIERES, le 18 juillet 2024

Durée : 14.00 Heures - (2.00 J.)

Mélanie DUPLOUY

La Présidente

Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit



Titulaire :

M. RETHY Maxime

Date de naissance :

22 mai 1985

Signataire :

AUTORISATION DE CONDUITE (R.482)

Engins de chantier

CAT - Type	Informations Complémentaires	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A	Engins compacts		
B1	Dépl. séquentiel (Pelles...)		
B2	Dépl. séquentiel (Foreuses...)		
B3	Dépl. séquentiel (rail- route)		
C1	Dépl. alternatif (Chargeuse...)		
C2	Dépl. alternatif (Boueurs...)		
C3	Dépl. alternatif (Niveleuses...)		
D	Engins de compactage		
E	Engins de transport		
F	Chariots de manutention	Télécommande Non Porte-engin Non	CHRETIEN Didier 09/07/2024 08/07/2034
G	Utilisation hors production		



Titulaire : (en toutes lettres)

M. RETHY Maxime

Date de naissance :

22 mai 1985

Signataire : (en toutes lettres)

Mélanie DUPLOUY

La Présidente



CACES® R.482 Engins de chantier

CAT	Type	N° du CACES® Options	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A	Engins compacts	Porte-engin Oui		
B1	Dépl. séquentiel (Pelles...)			
B2	Dépl. séquentiel (Foreuses...)			
B3	Dépl. séquentiel (rail- route)			
C1	Dépl. alternatif (Chargeuse...)			
C2	Dépl. alternatif (Boueurs...)			
C3	Dépl. alternatif (Niveleuses...)			
D	Engins de compactage			
E	Engins de transport			
F	Chariots de manutention	2024.07.482.0F.167386 Télécommande Non Porte-engin Non	CHRETIEN Didier	09/07/2024 08/07/2034
G	Utilisation hors production			
Option RESEAUX		Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR		

Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces.



ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

×A2S CONSEIL organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'existence 31 59 07086 59 à la préfecture de région de , atteste que :

Monsieur Maxime RETHY

a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances la formation suivante dispensée par Dominique DESEIN

Intitulé	<u>Risques Routiers/ Eco conduite</u>
Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire aura la capacité de :	• Identifier et prendre conscience du risque routier en entreprise • Inciter à prendre de bonnes habitudes • Adopter une éco conduite
Durée et date(s)	3.00 heures 27 décembre 2024

a été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Résultats à l'issue de la formation	
	Acquise	Reste à acquérir
Être capable d'identifier l'impact et le cout des accidents du travail-trajet et missions.	X	
Être capable d'identifier les risques routiers dans l'entreprise.	X	
Être capable d'identifier les situations dangereuses sur la route.	X	
Être de mesurer l'impact de ma conduite sur l'environnement.	X	
Être capable d'adopter une éco conduite sur simulateur de conduite avec le logiciel « Greencar »	X	

Fait valoir ce que de droit
Fait à Merville , le 27/12/2024.

Cachet et signature du centre de formation :
DESEIN Dominique , Gérant



Date de validité : 27/12/2029

Approuvé par : M. LEBOULANGER

SARL A2S CONSEIL
6 Ter Rue Du Docteur Rousseau 59660 Merville
contact@a2s-conseil.fr
03.28.43.53.38 Site : a2s-conseil.fr
Siret : 511 174 140 00056 APE :7022Z

A2S CONSEIL

6 Ter Rue Du Docteur Rousseau 59660 Merville
Tél. 03 28 48 53 38 – contact@a2s-conseil.fr
SARL au capital de 2000 € – RCS DUNKERQUE – SIRET 51117414600056 – NAF 7022Z



ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Article L. 6353-1 du Code du Travail

A2S Conseil organisme de formation déclaré sous le numéro 31 59 07086 59 auprès du Préfet de Lille, atteste que :

Monsieur Maxime RETHY

a suivi, dans le cadre d'une action de Formation Professionnelle Continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail d'adaptation et développement des compétences / d'acquisition, entretien ou perfectionnement de connaissances la formation suivante dispensée par Dominique DESEIN

Intitulé	Formation Travaux en Hauteur/Port du Harnais
Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :	• Appliquer les règles de sécurité lors de travaux en hauteur • Evaluer les risques de chute de hauteur et choisir les moyens de protection adaptés. • Vérifier et entretenir les harnais système antichute et EPI
Durée et date(s)	3.50 heures 27 décembre 2024

a été évalué(e), au regard des objectifs de formation rappelés ci-dessus, à l'issue des épreuves certificatives mises en œuvre par l'équipe pédagogique, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences visées	Résultats à l'issue de la formation	
	Acquise	Non acquise
Avoir une vision des conséquences lors d'une chute de hauteur.	X	
Savoir utiliser les EPI contre les chutes de hauteur. (harnais, longes ...)	X	
Etre capable d'utiliser les différents dispositifs collectifs et individuels contre les chutes de hauteur.	X	
Connaitre les risques liés aux travaux en hauteur et savoir les identifier.	X	
Etre capable de vérifier l'état du matériel	X	

Fait à Merville , le 27/12/2024.

Cachet et signature du centre de formation :
DESEIN Dominique , Gérant



Date de validité : 26/12/2027
Approuvé par : M. LEBOULANGER

SARL A2S CONSEIL
42, Rue Duriez 59660 Merville
contact@a2s-conseil.fr
06.10.41.41.80
Siret : 511 174 146 00056 APE : 7022Z

A2S 036 - Attestation de formation V2 02/2024

A2S CONSEIL

6 Ter Rue Du Docteur Rousseau 59660 Merville
Tél. 03 28 48 53 38 – contact@a2s-conseil.fr
SARL au capital de 2000 € – RCS DUNKERQUE – SIRET 51117414600056 – NAF 7022Z